

## Recherches sociographiques



### « CAHIERS DE SAINTE-MARIE », *Le travailleur québécois et le syndicalisme*

Jean-Réal Cardin

Volume 11, Number 1-2, 1970

La Basse-Côte-Nord du Saint-Laurent

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055492ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055492ar>

[See table of contents](#)

#### Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

#### ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

#### Cite this review

Cardin, J.-R. (1970). Review of [« CAHIERS DE SAINTE-MARIE », *Le travailleur québécois et le syndicalisme*]. *Recherches sociographiques*, 11(1-2), 191–192.  
<https://doi.org/10.7202/055492ar>

Ce petit volume, qui ne brille pas par l'objectivité et la sûreté de la recherche, sera quand même utile. Il permettra de situer une foule d'événements sans recourir à la fastidieuse lecture des journaux. Une table onomastique permet d'ailleurs le repérage rapide.

Jean-Guy GENEST

*Institut d'histoire,  
Université Laval.*

« CAHIERS DE SAINTE-MARIE », *Le travailleur québécois et le syndicalisme*, Cahier n° 2, Montréal, Éditions de Sainte-Marie, 1967, 120 p.

Dans ce petit ouvrage que constitue le Cahier numéro deux de la série « Les Cahiers de Sainte-Marie », on essaie de présenter un certain nombre de tableaux de la situation ouvrière au Canada et au Québec, plus particulièrement durant la période qui s'étend, en gros, des débuts de la Confédération aux premières années de la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est là précisément l'objet des sept chapitres de ce petit livre, auxquels s'ajoutent un « exposé synthétique » de l'évolution du syndicalisme de 1891 à 1960, ainsi qu'un épilogue, qui traite brièvement de la situation présente en relations du travail au Québec, situation envisagée surtout dans ses aspects conflictuels, auxquels on tente d'apporter certaines explications.

Parler ici de traité d'histoire syndicale, même en tenant compte de la courte période couverte par les auteurs, serait d'une grande exagération: il s'agit tout au plus d'une série de sept textes d'inégale longueur, consacrés à certains aspects de l'histoire de nos relations du travail, et dont quelques-uns prennent nettement l'allure de monographies historiques. C'est le cas notamment des quatre derniers chapitres, signés par Richard Desrosiers et Denis Héroux, qui traitent du syndicaliste Lépine et de son activité politique.

Les trois premiers chapitres, signés par Denis Héroux, font, pour leur part, état des forces ouvrières du Québec à l'époque de la Confédération, à la situation juridique établie par la loi de 1872 sur les syndicats ouvriers et à la crise économique des années 1873-1878, ainsi qu'à l'apogée des Chevaliers du travail au Québec dans les années 1880.

Beaucoup de faits et événements rapportés dans ces textes étaient déjà contenus dans les différents ouvrages et articles parus chez nous et au Canada anglais depuis un certain nombre d'années, mais nous pouvons rendre le témoignage aux auteurs de ce Cahier d'avoir traité de certains aspects de cette période d'une façon plus détaillée que ne l'avaient fait la plupart des ouvrages. Pour ce faire, les auteurs, en plus d'utiliser certaines sources officielles et publiques, ont largement puisé dans les journaux de l'époque, presque tous conservateurs, ce qui aide beaucoup à situer certains événements dans un éclairage social plus large et à étoffer ainsi leur connaissance, surtout pour ce qui est du Québec, en les greffant sur une meilleure connaissance de la condition ouvrière du temps.

Ces remarques s'appliquent surtout aux chapitres traitant de l'activité politique de Lépine, qui peut être considérée comme un exemple assez typique des formes d'action politique auxquelles conduisait notre variété nord-américaine de syndicalisme durant cette période de son évolution et à venir jusqu'à l'aube du deuxième conflit mondial.

La partie consacrée au calendrier des principales dates d'évolution syndicale de 1891 à 1960 n'apporte absolument rien de neuf à la connaissance du sujet, quoiqu'elle puisse être utile aux élèves de collèges ayant à recevoir un enseignement en cette matière.

L'épilogue, signé par André Grou, pour beaucoup trop succinct qu'il soit, n'en dégage pas moins certaines considérations valables sur la situation syndicale au Québec dans les années récentes. L'auteur réussit assez bien à présenter certains éléments valides d'explication des tensions qui marquent présentement nos relations du travail.

L'ensemble de l'ouvrage, bien qu'assez disparate, est d'une assez bonne tenue littéraire quoique certaines expressions fautives, certaines faiblesses de la langue soient à relever ici et là. Étant donné la relative pauvreté de nos recherches historiques en relations du travail, nous serions mal venus de ne pas considérer ce Cahier comme une contribution utile à la littérature sociale en un tel domaine.

Jean-Réal CARDIN

*Commission de la réforme,  
Université Laval.*

Andrée LAJOIE, *Les structures administratives régionales, Déconcentration et décentralisation au Québec*, Les presses de l'université de Montréal, Montréal, 1968, 332 pages.

Cette étude de droit administratif est la première publication à la fois scientifique, empirique et engagée qui ait pour objet le milieu administratif québécois actuel. L'auteur se propose d'évaluer l'efficacité administrative des structures régionales et les possibilités de planification qu'elles offrent en privilégiant deux concepts: la déconcentration et la décentralisation. Ces deux concepts sont rendus opératoires grâce à une définition claire et brève qui fait le point sur l'ambiguïté qui les entoure généralement.

Le volume comprend deux grandes parties, où sont exposées tour à tour les structures déconcentrées des ministères, au niveau des gouvernements fédéral et surtout provincial, et les structures décentralisées telles qu'elles se manifestent dans l'organisation du système municipal au Québec.

Le première partie tire son intérêt, à notre avis, de la répartition choisie: l'auteur donne d'abord une description des structures existantes, pour ensuite analyser de façon fort pertinente les éléments de déconcentration et de décentralisation qui s'y trouvent. Ces pages gravitent autour du concept de relation administrative, ce qui constitue une approche nouvelle et stimulante aux problèmes de structures dans une organisation. L'administration ne peut être qualifiée de véritablement régionale dans ses structures que si la relation administrative qu'elle entretient satisfait à certaines normes. Ici il aurait été souhaitable, selon nous, que la notion de « relations administratives » fût élaborée plus rigoureusement et plus systématiquement, alors que les éléments qui la composent et qui en déterminent la nature ne sont en fait que mentionnés au passage. Toutefois il faut se rappeler que le volume s'inscrit dans la littérature juridique, et que le reproche que nous lui faisons est peut-être de n'avoir pas ouvert encore assez grandes les portes du behaviorisme.

Les structures municipales, étudiées en deuxième partie, sont le résultat d'une véritable décentralisation, dont les principales caractéristiques sont: l'élection de représentants par la population du territoire concerné, la délégation du pouvoir de réglementation et une certaine mesure d'autofinancement (p. 292). À partir de cette définition, A. Lajoie se propose d'évaluer le « dynamisme municipal » au Québec, afin de voir les tendances vers la décentralisation et l'efficacité des structures municipales comme instrument d'administration régionale. Alors que les structures déconcentrées de l'administration provinciale avaient déjà été étudiées, même si ce n'était pas de façon aussi rigoureuse et globale, les affaires municipales, elles, demeuraient encore presque entièrement intouchées. En ce sens, le volume d'A. Lajoie devrait réjouir tous ceux que ce domaine intéresse. Et de plus il fournit les données de base sur lesquelles une étude des affaires locales doit s'appuyer, c'est-à-dire les règles formelles du jeu manifestées par les lois qui déterminent les compétences du niveau local du gouvernement et par les règlements qui conditionnent et stimulent l'activité locale.

L'étude de l'utilisation que les quatre catégories de municipalités (cités, villes, « Drapeau » et autres) font de leurs pouvoirs de réglementation s'appuie sur les informations compilées à l'aide d'un questionnaire envoyé à toutes les municipalités. Les données portent